

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 mai 2024

Convocation du 07/05/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté

Excusée :
Mme GALLARD Corine,

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PETERS

DCM2024-05-059 **Installation de madame Maïté DUDÉ, nouvelle conseillère municipale – modification du tableau du conseil municipal**

Acte 5.1.2 : Institution et vie politique – élection exécutif

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par courrier en date du 11 avril dernier, madame Gwenaëlle Le Sage l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale en raison de son éloignement consécutif à sa nouvelle résidence en Bretagne. Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le sous-préfet de Saumur en a été informé.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Madame Maïté DUDÉ, suivante immédiate sur la liste dont faisait partie Madame LE SAGE lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de conseillère municipale.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

